



Bulletin Municipal d'Informations de Lamelouze – n°2

Mai 2015

Madame, Monsieur,

La première année de notre mandat est passée, faisons un point.

Ce bulletin est distribué en format papier par les adjoints, il est aussi consultable sur le site de la commune.

Si vous souhaitez dorénavant, le recevoir par courriel, merci de nous communiquer votre adresse mail, en écrivant en mairie : communedelamelouze@orange.fr et d'indiquer en objet « bulletin municipal ».

Communication

Le site « lamelouze.fr » a été régulièrement alimenté. Merci à notre webmaster.

Invitation à la commémoration du 8 mai 1945

La municipalité organise **place de la mairie à 11 heures**

une commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie

et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

A la suite de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la population.

Hommage à votre citoyenneté



Monsieur André BOURGUET, ancien maire de Mialet, est venu déposer ce diplôme en main propre à la mairie au nom de l'Association Départementale des Anciens Maires et Ajoins du Gard.

Hommage est rendu aux citoyennes et citoyens votant dans la commune. La participation a été de 96,55%. Peu de communes peuvent en dire autant !

Les agents

Mme Céline TALIGROT, secrétaire de mairie a eu l'opportunité de postuler au service de l'urbanisme à la Communauté de Communes du Pays Grand Combien.

Mme Claude-Lise RIBOT, sélectionnée par une commission composée de Mme BARAFORT, MM. GARNIER et SOUSTELLE et deux membres du Centre de Gestion du Gard, le 18 février 2015, a été nommée au 1^{er} mars.

M. Jean BRUNEL finit son contrat CAE-CUI début juin 2015 après 3 ans de travail.

Que chacun soit remercié pour son investissement dans son travail.

Les travaux

Les murs et garde-corps

- **Le mur de soutènement**

Fin mai-début juin 2015, l'entreprise GALTA de Saint Germain de Calberte commencera le mur de soutènement qui protégera les appartements de MM. Guillot, Cébria et de M. et Mme Soustelle.

- **Au Pradas**

Le mur de l'abord du pont a été renforcé.

- **A Lancize**

Le mur de soutènement du chemin communal a été refait en schiste par Guillaume Plantier et Jean Brunel



- **A La Cabanelle**

Un garde-corps a été installé pour mettre cette petite place en sécurité.

Les agents communaux ont coulé des plots, le ferronnier Gellion a posé les tubulures.

Merci à M et. Mme Guiraud d'avoir donné l'autorisation d'implanter cette glissière au bord de leur parcelle.

Merci aux voisins qui ont laissé l'accès à l'électricité.



- **Au Plô**

Le mur de soutènement de la route communale a besoin d'être repris. Le travail est en cours. La réalisation se fait en pierres de Champclauson.



L'abattage des pins communaux et transformation en copeaux

L'association « Jardins du Galeizon » a assuré l'abattage et la transformation en copeaux en 2014.

Stockés et bâchés avec soin, les copeaux produits ont satisfait à la consommation totale de la chaudière communale soit 70 m³. Elle a fonctionné sans panne durant toute la saison.

Quelques pins ont été abattus au niveau du château d'eau pour des raisons de sécurité, d'autres au bord de la route communale allant de l'église à Saint-Martin de Boubaux parce que leurs racines déformaient le goudron.

Partenariat et maintenance

L'association « Jardins du Galeizon » avec laquelle une convention est signée pour l'année 2015 a réalisé l'abattage des pins pour l'hiver prochain. Ses employés débroussailleront aussi les routes communales durant la fin du printemps.

L'entreprise Bonnefoi effectuera la maintenance de la chaudière durant l'année 2015.

La chèvrerie du Bois de Rame

Une porte a été mise en place à la demande de MM. CERBRIA et GUILLOT pour permettre un passage supplémentaire et faciliter l'accès à la salle de traite.

La peinture alimentaire nécessaire à la remise en état annuelle de la salle de fabrication des fromages est prise en charge par la mairie.

Une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) en tuyaux galvanisés efficace a été installée pour une meilleure ventilation de la fromagerie.

Schéma directeur de l'eau

La commune doit avoir élaboré un schéma directeur de l'eau pour prétendre ensuite à des subventions nécessaires aux travaux de réfection sur le réseau d'eau potable.

L'étude a démarré suite à l'accord de subvention de l'Agence de l'eau et du Conseil Général (Conseil Départemental dorénavant).

Depuis le mois d'octobre 2014, MM. TELLIEZ et DESAGNAT du bureau d'études CEREG travaillent particulièrement avec M. Thierry SOUSTELLE et M. Guillaume PLANTIER sur le terrain. Leur connaissance du terrain facilite l'avancée des travaux.

L'appel d'offre a été lancé. Après ouverture des plis en conseil et l'étude des propositions par Mme Christine DONNARD et M. Thierry SOUSTELLE, puis l'avis du bureau d'études CEREG, l'entreprise LACOMBE-BONNET est retenue pour effectuer les travaux de pose des vannes et compteurs.

Le début des travaux est prévu courant juin 2015. Cette phase doit mettre en évidence les fuites d'eau éventuelles durant la période estivale 2015, puis l'hiver suivant. Viendra ensuite le diagnostic.

De plus, la sensibilité des équipements aux orages doit être prise en compte pour que la continuité de l'alimentation en eau des habitants soit garantie. Le CEREG étudie une proposition.

Travaux ordonnés par la DDTM

La DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer) a ordonné la deuxième tranche de coupe de pins en bordure des routes D32, D432 entre le « Caucadis » et l'église, D532. Le chantier commencera sous peu.

Environnement

- **Déchetterie mobile**

Le Pays Grand'Combien a organisé le mercredi 22 octobre une journée « Déchetterie mobile » qui s'est conclue par une réunion publique d'information sur le tri des déchets à la salle polyvalente.

M. René DOUSSIÈRE, vice-président délégué à l'environnement et Christèle GENTRIC ont présenté les objectifs de la démarche de réduction des déchets sur le Pays Grand'Combien, illustrés par un document pédagogique sur le cheminement des déchets et les filières de tri.

Les résultats obtenus sont encourageants et l'objectif de 7% de réduction des déchets fin 2014 sera atteint pour le Pays Grand-Combien.

RAPPEL :

Par respect pour les personnels qui vident les containers de tri, ne déposez RIEN à côté des bennes. Triez le mieux possible. Les déchets doivent être déposés en sacs fermés.

A Lamelouze, les encombrants sont évacués le deuxième jeudi du mois. Nous faisons appel au civisme de chacun pour déposer les objets **la veille**.

Coordonnées de la Déchetterie de L'Habitarelle :

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **14h à 18h**

Le samedi de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Gardien : **04 66 54 86 02** ou 0 800 775 767 (appel gratuit)

La carte nécessaire pour avoir accès à la déchetterie est à retirer à la Communauté de Commune. Munissez-vous d'un justificatif de domicile.

- **Débroussaillage**

Conformément à la législation préfectorale en vigueur, (cf. la documentation du site www.gard.fr) . et au règlement du **Plan Local d'Urbanisme de notre commune**, **débroussailler est une obligation légale** (cf. : l'article L131-10 du Code forestier)

Le débroussaillage protège la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur une profondeur de 50 mètres aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature.

Le débroussaillage est à la charge du propriétaire.

Pour plus de renseignements, s'adresser :

- à la mairie,
- à la direction départementale des territoires et de la mer du Gard (DDTM),
- au service départemental d'incendie et de secours du Gard (SDIS),
- à l'office national des forêts (ONF),
- au conseil général du Gard (CG).

Certains le font régulièrement, d'autres ont commencé !

Chacun d'entre nous est concerné par cette obligation.

- **Zéro pesticides pour la commune**

Signataire de la Charte du Parc National des Cévennes, de la charte Natura 2000 de la Vallée du Galeizon, notre commune s'inscrit dans la démarche de l'Agenda 21 « Galeizon, Vallée Longue Calbertois et Pays Grand-Combien » depuis début 2014.

Fidèle à cet engagement, la mairie n'utilise aucun pesticide sur ses routes et parcelles communales.

Pour aller plus loin : www.valleedugaleizon.fr

<http://www.agenda21-valleesencevennes.fr/>

<https://www.cevennes-parcnational.fr/>

Les animations

L'exposition commémorative du centenaire la guerre 14-18.

Avec l'aide de la population, nous avons pu récolter lettre, témoignages et souvenirs, liste des noms de ceux qui sont revenus... Christine DONNARD, Pierre MAZOYER et Laure BARAFORT ont monté une exposition dans la salle polyvalente. Elle a été inaugurée le 11 novembre en présence de M. Patrick MALAVIEILLE. Chacun a pu la visiter pendant un mois.

Merci à toutes et à tous.

Le repas des anciens et goûter de Noël des enfants, organisés par les membres du CCAS.

Le 21 décembre 2014, à la salle polyvalente, quarante-cinq aînés et accompagnateurs ont partagés le repas de fin d'année. Dans un deuxième temps, cette journée, animée par Olivier, a accueilli les enfants et leurs parents pour le goûter. Un petit cadeau y attendait les enfants.

Le duo Calèu

Le 28 mars, la commission Culture de la Communauté de Communes du Pays Grand Combien, a proposé un concert du Duo Calèu. La soirée a été de grande qualité, malgré la très petite assistance.

Les Associations

Les animations des associations de l'APAL, Amicale des Chasseurs Lamelouze-Soustelle et Sentiers rythment l'année. Le programme de leurs manifestations est sur le site de la commune.

QUELQUES DATES à NOTER :

Les 30 et 31 mai : Le Rallye du Gard

Il empruntera la D32 le samedi 30 mai.

Samedi 13 et dimanche 14 juin: La fête de la Transhumance se tiendra aux Ayres.

<http://www.ducfdalaligneverte.com/les-actions/animer-un-axe-touristique/10-la-fete-de-la-transhumance-des-ayres-.html>

Dimanche 5 juillet à 17h : La chorale « Regain » de Saint Frézal de Ventalon, composée de douze choristes proposera dans le cadre du Festival NATURE du Parc National des Cévennes un concert gratuit à l'église de Lamelouze. (la prise en charge de la prestation se fait grâce au PNC).

Son répertoire se compose essentiellement de chants populaires en français et dans sept autres langues dont une bonne partie a un rapport direct avec le thème de la lumière (thème du

Festival Nature de cette année).

La plupart des chants sont harmonisés par le chef de chœur Jacques Hugon et accompagnés par un guitariste et un accordéoniste.

Samedi 18 Juillet : La fête de Lamelouze aura lieu sur le terrain communal du Plô.

Dimanche 16 août : Le marché estival vous accueillera au Plô.

Un appel a été fait dans un premier temps aux producteurs et artisans. Les inscriptions au vide-grenier viendront ensuite.

Elections départementales

M. Patrick MALAVIEILLE et Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE ont été reçus, dans la cadre de leur campagne, le 5 mars 2015 par le maire et des élus. Après un accueil en mairie, une visite de la chèvrerie a permis aux élus de suivre un projet financé en partie par les subventions du Conseil Général.

Deux dossiers de demande de subventions à l'attention du Conseil Général ont été remis à M. Malavieille: l'une concernant la création du cimetière communal, l'autre relative à l'aménagement du chemin d'accès à la chèvrerie communale.

Mmes Isabelle FARDOUX-JOUVE, M. Patrick MALAVIEILLE, Mme Augusta BARGY , M. Guy LAGANIER ont été élus au premier tour des élections départementales, avec 53, % des suffrages.

Intempéries et incendie

- Les nombreux orages de l'automne ont eu raison de deux cartes électroniques au pompage du Galeizon et deux autres au niveau de la chaudière à bois.

Les dommages ont été en partie pris en charge par l'assurance de la commune.

- Dans la nuit du 4 au 5 mars 2015, sous les rafales de vents violents, un pin s'est cassé, il est tombé sur une ligne à haute tension, dans le quartier de Lancize. La ligne électrique s'est rompue et un incendie s'est déclaré immédiatement. Les secours rapidement sur place ont maîtrisé le feu en quelques heures.

L'élagage sous la ligne à haute tension a été programmé et commencé dans la foulée par EDF.

DIVERS

Passé à Lamelouze tous les mercredis aux alentours de 14h.



Depuis le mercredi 1^{er} avril, le « Panier roulant » passe dans la commune. Il s'arrête à la demande sur la D432. (A la Clastre, Moulinas, Appens...).

Ce jeune couple a fait le choix de sillonner les routes et petits villages de Lozère et a accepté de pousser jusqu'à Lamelouze.

Sur commande, ils livrent aussi du pain.

Sur commande également, ils livrent de la viande de chez Folcher du Pont de Montvert.

Pour les contacter :

09 82 12 24 36 ou 06 80 43 85 44

<http://www.aupanierroulant.fr/fr/produits-d-epicerie-lozere>

A l'Etat Civil, il faut noter :

La naissance du petit Lupin ATLAN, né le 11 février 2015 à la Montadette. Bienvenue à Lupin ! Félicitations à ses parents et à ses grandes sœurs.

Nous avons également une pensée pour Pierre MAZOYER, dont la mère s'est éteinte le vendredi 27 février 2015.

Les adresses utiles :

Mairie de Lamelouze : Ouverture au public : mardi et jeudi de 8h00 à 12h00

Tel : 04 66 34 06 77 / mail : communedelamelouze@orange.fr

Le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées des élus à contacter.

Vous pouvez d'ores et déjà noter :

Madame Laure BARAFORT : 06 61 98 37 73

Monsieur Thierry SOUSTELLE : 06 67 00 65 58

09 82 30 87 38

Monsieur Jean-Claude GARNIER : 06 79 20 49 15

04 66 86 74 86

Communauté du Pays Grand-Combien : tel : 04 66 34 10 96

EDF : en cas de panne : tel : lundi au samedi, de 8h à 21h au 09 69 32 15 15 (**appel non surtaxé**).

Centre culturel Lucie Aubrac – Cendras (garderie des scolaires) tel : 04 66 78 69 82

Maison médicale (Alès) : tel : 04 66 61 95 18

43 boulevard Gambetta - 30100 Alès

Gendarmerie (La Grand Combe) : 04 66 34 06 08